



## REUNION PUBLIQUE

### Commission de contrôle des listes électorales

La commission de contrôle des listes électorales est convoquée le :

**Jeudi 16 mai 2024 à 14 heures à la mairie.**

Pour rappel, la commission de contrôle est composée de conseillers municipaux.

Cette commission a pour but de :

- Contrôler les mouvements (inscriptions/radiations) sur les listes électorales depuis la dernière réunion.
- D'examiner les éventuels RAPO (néant à ce jour).

Conformément au Code Électoral, cette réunion est publique.

Nohic, le 2 mai 2024.

Le Maire,

 

Bernard DOAT.